



Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2023

Le Conseil Municipal se tient, après convocation légale en date du 26 juin 2023, à la salle du Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, le lundi 3 juillet 2023 à 20h00, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON procède à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Marie-Christine BERTRAND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS à M. Daniel BARTHOD, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à Mme Annie POIGNAND, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Nicole GRANDFOND donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER, M. Dorian MAZIER à Mme Marie-Christine BERTRAND, Mme Laetitia MOUCHET à Mme Catherine BOTTERON, M. Pierre MONTRICHARD à M. Christophe MAILLARDET (de 20h50 à 21h50)

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la désignation d'un secrétaire. Est désigné pour assurer cette fonction Mme Agathe HENRIET.

Mme le Maire a demandé si le compte-rendu de la séance du 20 juin 2023, transmis le 30 juin 2023 fait l'objet de remarque. Aucune remarque relevée.

Ordre du jour :

1) Présentation :

- Accueil de Mme AYMARD, ARCHICREO

2) Projets de délibération

- Appel d'Offres – Rénovation de l'école : attribution des lots : délibération n°2023-35
- Décisions du Maire : délibération n°2023-36

Accueil de Mme AYMARD, ARCHICREO :

Mme Florence AYMARD, représentante d'ARCHICREO, maître d'œuvre du projet de Réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc présente le rapport d'analyse des offres validé en Commission d'Appel d'Offres suite à l'Appel d'Offres relatif aux travaux à venir sur ces bâtiments.

Une attention particulière est portée sur la part des énergies renouvelables dans ce projet.

Le Conseil Municipal se donne la possibilité d'étudier l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire et souhaite l'implantation d'abris vélos sur le site du Groupe Scolaire (à proximité immédiate du logement Bellevue). ARCHICREO fera des propositions prochainement en ce sens.

Délibération 2023-35 : Appel d'Offres - Réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc : attribution des lots

Vu le marché public « Réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc » ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 28 juin 2023 ;

Le marché public relatif à la réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc est passé selon la procédure adaptée, procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre. Le marché est prévu d'être alloté en 14 lots. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 28 juin 2023 afin d'analyser les offres et une présentation des offres a été réalisée par ARCHICREO, maître d'œuvre du projet, lors de cette séance du Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les lots suivants :

- Lot n°2 : VRD / Aménagement extérieur
- Lot n°3 : Démolition / Gros œuvre
- Lot n°4 : Structure bois / Bardage bois
- Lot n°5 : Etanchéité
- Lot n°6 : Menuiserie extérieure bois-alu
- Lot n°7 : Serrurerie
- Lot n°8 : Cloison peinture plafond plâtre
- Lot n°9 : Menuiserie intérieure bois
- Lot n°10 : Plafond modulaires
- Lot n°11 : Carrelage / Faïence
- Lot n°12 : Sols souples
- Lot n°13 : Chauffage ventilation sanitaire
- Lot n°14 : Electricité
- Lot n°15 : Ascenseur / Elévateur

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE d'attribuer les lots suivants, aux entreprises suivantes :**
 - Lot n°2 : VRD / Aménagement extérieur : FCE – LEVIER (25) pour un montant de 161 313.86 € HT
 - Lot n°3 : Démolition / Gros œuvre : SN SMBTP – CHEMAUDIN (25) pour un montant de 240 121.05 € HT
 - Lot n°5 : Etanchéité : SMAC – CHEMAUDIN (25) pour un montant de 452 951.81 € HT
 - Lot n°6 : Menuiserie extérieure bois-alu : SAS MALENFER – VILLERS-FARLAY (39) pour un montant de 383 557.25 € HT
 - Lot n°7 : Serrurerie : CASOLI Métallerie SAS – OFFEMONT (90) pour un montant de 27 983.00 € HT
 - Lot n°8 : Cloison peinture plafond plâtre : TECNIBAT SAS – BESANCON (25) pour un montant de 168 376.97 € HT
 - Lot n°9 : Menuiserie intérieure bois : SAS MALENFER – VILLERS-FARLAY (39) pour un montant de 65 144.60 € HT
 - Lot n°10 : Plafond modulaires : SAS PERRIN – CHATILLON LE DUC (25) pour un montant de 34 477.50 € HT
 - Lot n°11 : Carrelage / Faïence : SARL MACCANIN – LUXEUIL LES BAINS (70) pour un montant de 24 897.25 € HT
 - Lot n°12 : Sols souples : SAS PERRIN – CHATILLON LE DUC (25) pour un montant de 15 436.65 € HT
 - Lot n°13 : Chauffage ventilation sanitaire : PALISSOT SAS – BUCEY LES GY (70) pour un montant de 598 500.00 € HT
 - Lot n°14 : Electricité : PALISSOT SAS – BUCEY LES GY (70) pour un montant de 274 185.93 € HT
- **DECIDE de ne pas attribuer à ce stade les lots suivants :**
 - Lot n°4 : Structure Bois / Bardage bois
 - Lot n°15 : Ascenseur / Elévateur
- **AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents inhérents à cette délibération et à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.**
- **AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à solliciter le cas échéant des subventions**

Délibération 2023-36 : décision du maire

Mme le Maire informe l'Assemblée que suite à la délibération du Conseil Municipal n° 2020-33 en date du 08 octobre 2020, prises en application des articles L.2122 22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il lui appartient de rendre compte des décisions prises par elle-même. La Décision du Maire, portant le numéro DM n° 2023-12 est consultable en Mairie et a été envoyée par courriel et présentée lors dudit conseil.

Le Conseil Municipal donne acte au rapporteur des informations rapportées.

Questions diverses

↳ **Subventions « Réhabilitation et rénovation énergétique du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc » :**

Différents financeurs ont été sollicités (Etat, Département, Région, CAF), un point complet sur les chiffres sera fait lors de la séance du Conseil Municipal qui devrait se tenir après la pause estivale.

↳ **Groupes de Travail PLUi :** les membres du Conseil Municipal se réuniront pour travailler sur les thématiques « Energies renouvelables » et « Développement/Logements », une réunion interne se tiendra le lundi 17 juillet 2023 à 20h.

↳ **Prochain Conseil Municipal :** Jeudi 27 juillet 2023 à 20h.

La séance est levée à 22h35.

<p>Le Maire</p>  <p>Catherine BOTTERON</p>		<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Agathe HENRIËT</p>
---	---	---